

Arrêté réglementaire

N° 2026-55

Objet : Modification de la liste des candidats admis à participer aux concours externe, interne et troisième concours d'accès au grade d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2^e classe, spécialité « musique », disciplines « piano » et « tuba », session 2026.

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 modifiée relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 modifié relatif aux modalités de recrutement et d'accueil des ressortissants des États membres de l'Union européenne ou d'un autre état partie à l'accord sur l'espace économique européen, dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la Fonction Publique Française,

Vu le décret n° 2012-437 du 29 mars 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique.

Vu le décret n° 2012-1019 du 3 septembre 2012 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des assistants territoriaux d'enseignement artistique,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n° 2025-198 du 28 juillet 2025 portant ouverture d'un concours externe, d'un concours interne et d'un troisième concours d'accès au grade d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2^e classe, spécialité « musique », disciplines « piano » et « tuba », session 2026,

Vu l'arrêté n°2025-213 du 2 septembre 2025 portant modification de l'arrêté du 28 juillet 2025 d'ouverture d'un concours externe, d'un concours interne et d'un troisième concours d'accès au grade d'assistant territorial d'enseignement

artistique principal de 2^e classe, spécialité « musique », disciplines « piano » et « tuba », session 2026,

Vu l'arrêté n°2025-219 du 5 septembre 2025 portant sur la mise à jour de la liste des personnes susceptibles d'être désignées en qualité de membres des jurys des concours et examens professionnels organisés par le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon,

Vu l'arrêté 2026-16 du 29 janvier 2026 portant désignation des membres du jury du concours externe, du concours interne et du troisième concours d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2^e classe, spécialité « musique », discipline « piano », session 2026,

Vu l'arrêté 2026-17 du 29 janvier 2026 portant désignation des membres du jury du concours externe, du concours interne et du troisième concours d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2^e classe, spécialité « musique », discipline « tuba », session 2026,

Vu l'arrêté n° 2026-48 du 03 février 2026 établissant la liste des candidats admis à participer au concours d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe, session 2026,

Vu l'accord de mutualisation conclu entre les Centres de Gestion coordonnateurs et organisateurs du concours d'assistant territorial d'enseignement artistique principal de 2^e classe, session 2026,

Considérant que, pour le concours externe d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe, 229 candidats ont été admis à participer sous réserve de fournir au plus tard le 9 février 2026 des pièces complémentaires permettant d'attester de la recevabilité de leur candidature, et considérant que, passé ce délai, 244 candidats avaient un dossier complet,

Considérant que, pour le concours interne d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe, 45 candidats ont été admis à participer sous réserve de fournir au plus tard le 9 février 2026 des pièces complémentaires permettant d'attester de la recevabilité de leur candidature, et considérant que, passé ce délai, 50 candidats avaient un dossier complet,

Considérant que, pour le troisième concours d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe, 9 candidats ont été admis à participer sous réserve de fournir au plus tard le 9 février 2026 des pièces complémentaires permettant d'attester de la recevabilité de leur candidature, et considérant que, passé ce délai, 15 candidats avaient un dossier complet,

Arrête :

Article 1 : La liste des candidats admis à participer au concours externe d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe, session 2026, est révisée, arrêtée et établie comme suit par ordre alphabétique :

ABUALZULOF Mira
ADAM Claire
AGNIEL Sébastien
AGOSTI Alessandra
ALART Arthur
ALIBERT Bilel
ALVAREZ SAFONT Angel
ANTONOV Avgust
AREVALO PENA Williman
ARNOULD Romary

AUBIN--MAQUET Florestan
AUDRY Sarah
AUTHEMAYOU Marielle née GARS
BADARAU Lia-Diana
BAES Nicolas
BALLOT Yolande née BALLOT
BANDO Athéna née BANDO
BAR Magali
BARAS Hanna née IVANOVA
BARBE Manon

BARON Annabelle	GAUDIN Qianqian née ZHANG
BASOL Güray	GAUTHIER Laura née GAUTHIER-LASSALLE
BAYSANG Sabine née RICHARD	GEORGESCU Ana-Felicia née TEODORESCU
BENHOUGHOU Smail	GIRARD Bastien
BENOIS Jérôme	GIRARD Denis
BERLIOZ Charles-Edouard	GIRAUD Rebeka née KARINYAN
BERTAUD DU CHAZAUD Anne-Claire	GODOI Fabio
BERTIN Dorian	GRAVE Lémuel
BEVACQUA Mariana	GRENÉE Clarisse
BEYRIS Pablo	GROSPERRIN Léa
BIBLER Julie	GRUÈRE Joachim
BLONDEEL David	GUINCHARD Alban
BOISVERT Jerome	GUTIERREZ Maxence
BONNET Fabienne née CROUZET	HAAS Sarti née HONG
BOUCHARD Lise	HAKOBYAN Varduhi
BOUYEYRON Misora née LEE	HANDELSMAN Nadia née MOORE
BRECHET Matthieu	HARANT Laure née GROSBETY
BREIL Raphaël	HAUTCOEUR Morgane
BROSSEAU Cédric	HEBBEL Julien
BROUSSE Carine	HÉNAULT Quentin
BUI TRAN Thuy Anh	HENRY Thibaud
CAI Céline	HOGUET Paul
CANET Laurence née CLAUDE	HONNORÉ Jérémie
CARDOT Nicolas	HU Florent
CARRERE Jana née DOSTRASIOVA	ITO Asuka
CASO Lucia née CERVINI	JEANTET Caroline
CAUDRON DE COQUEREAUMONT Aymeric	JEDRZEJAK CARRIER Aurore née JEDRZEJAK
CAUMES Aurélie	JOSIEN Anne née CAMENSULI
CAYTE Vincent	JOUD Pierre
CHAABANE Sami	JOVANOVIC Milica
CHÂLE Auriane	KELLER Joël
CHAMPALBERT Patricia	KHATIB Lise
CHAPLIKOV Stefan	KORNHEISER Patrice
CHARLAT Marie-Laure	LAJUS Alba
CHARREL Anne née VANDERCAM	LAMY Anne
CHAUMEILLE Alma	LANOTTE Alexandre
CHAZELLE Christine	LAPLANE Edith
CHEMINEAU Celestin	LAZAYRES Laura
CHEN Li-Chun	LEDUC Mathias
CHEVALIER Solène née COANON	LEFEVRE Lea
CLAISSE Carl né CLAISSE-KERVIEL	LEMAITRE François
CLERGET-LECLERC Chloé	LEPREUX Wendy
COCQUEBERT Pauline née DANOS	LEROYER Pauline née PERRET
COMBIER Lise	LESPINASSE Nadia née SABAU
CORDIER Emmanuel	LEU Marianne
CORON Etienne	LEVAILLANT Isabelle née SAFFROY
COUPPEY Ségolène	LÉVÊQUE Isabelle
CROGUENNEC Paul	LIGNERES Jacqueline
DATTIN Estelle	LUCIANI Marina
DE FÉLICE Isabelle	LY Yu-Ling
DE LA REBERDIERE Marie-Odile née OBERTAN	LYON Léa
DE SWARTE Laure	LYONNET Mélodie
DELAGE Vincent	MAIRE Vincent
DELORT Manon	MAKUSINSKIY Marina née KOLOMIYTSEVA
DELPUECH Ariane	MALULI CESAR Marina
DESURMONT Mathieu	MARTIN Adrienne
DEZOMBRE Anne	MARTINEZ Maria née JIMENEZ
DI FAZIO Marine	MARTINS Alexandre
DOURNEL Marion	MAUGER Julie née GARRIGUE
DUCHEMIN Anne	MAZEAU Anne
DUMONT Audrey	MAZERAND Juliette
ELATRI Sinda	MELONI Paola
ELBAZ Stephanie	MEURET Elodie
EMERY Pascal	MICHIELS Aline
FABRE Isabelle	MIDOL-MONNET Alexis
FAGUET Paquita	MILLET Antoine
FASSEL Mathieu	MONCHAIN Morgann
FAVIER Lucie	MONTBESSOUX Arthur
FILOLEAU Julia	MOVSISSIAN Narek
FISSORE Mafalda	MUJICA Esteban
FIX Gabrielle	NADJAR Elise
FLAUJAC Benoit	NAPIERAY CHIAPELLO Virginie
FRANCOIS Lucile	NAWROCKI-GLAGOLEFF Anastasia
FROLOVA Elizaveta	NEUTEBOOM Philippa
GALLAND Catherine	NEVES MAGALHAES Leticia
GALLY Floriane	NGUYEN Julie-Bao
GARCIA Dylan	NIEDZWIEDZ Estelle
GARCIA Gabriel	NOVIKOVA Sofia
GARDEBIEN Vanessa	OLIVIER Pauline née BERRIAU
GASTARD Julie	OLIVIERI Matias

OLLIER Marie-Gabrielle
 OLLINGER Mélissa
 OLLIVIER Antoine
 PAPAILIOU Alexandra
 PAPAZYAN Julien
 PARLEBAS Anne-Claire
 PATAU Camille
 PATRIGEON Léonard
 PATROIX Delphine
 PAULON Anaïs
 PERKINS Mathilde née LEGRAND
 PLACIDE France
 POMMERY Laure
 POTAPOV Anne
 POTTIER Joseph
 POTTIER Madeleine
 POUSSET Sabine
 PUTAUD Cécile
 QUINTIN Anastasiya née ROHASHKO
 RECALT Virginie
 REDOR Luc
 REMONDIN Lucie
 RICHEZ-OLBRICH Gaspar né RICHEZ
 ROBIN Cécile
 ROGOZINSKI Valérie
 ROLAND Jean-Christophe
 ROLLAND-HUBERT Barbara née ROLLAND
 ROMANES Fabien
 ROMIEU Julie
 ROSBACH David
 ROUSSEAU Clément
 ROUSSEL Aurélien
 ROUSSEL Caroline
 ROZANSKA Oliwia
 ROZÉ Julie

SAFAVI-MORINIÈRE Mitchka
 SAKINYTÉ Kristina
 SALLES Karen
 SAMWIL BUQUE Amandine
 SAULOUP Ilias
 SBARRA Adrian
 SCHAEFER Marie née DELWAULLE
 SENYARICH-EDOT Aurélie née LECOMTE
 SERVENTE Chloé
 SINTAS Aleksandra née KAZIMIROVIC
 SOK Jessica
 SOUFFLET Roman
 SPINOSI Sarah
 SWARTVAGHER Thomas
 TAKAHASHI Pierre
 THEY Caroline
 TIBLE Amandine née LEDER
 TISON Florian
 TOURNIER Juliette née TOURNIER
 TROBO Antoine
 VACHER Gaël
 VEIZI Rea
 VERBOIS Marion
 VERON Adrien
 VERSAELIE Noémie
 VIALA Charlotte
 VUILLAMIER Jérémie
 WETTIG Rodica née STROESCU
 WILD Glawdys

Liste arrêtée à 244 candidats

Article 2 : La liste des candidats admis à participer au concours interne d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe, session 2026, est révisée, arrêtée et établie comme suit par ordre alphabétique :

ALEFIRENKA Volha
 AMMANN Frédérique
 BADARAU Lia-Diana
 BANDO Athéna
 BATAILLE Ae-Kyung née SEO
 BERTAUT Ludovic
 BERTIN Dorian
 BEYRIS Pablo
 BOUCHARD Lise
 BRIAND Violaine
 CASO Lucia née CERVINI
 CHÂLE Auriane
 CHAMBRIER Marion
 CHEN Li-Chun
 DOR Lise
 DUMONT Audrey
 ENGLER Léonard
 FROLOVA Elizaveta
 GABY Jean-François né GABY
 GILLET Jean-Baptiste
 GIRAUD Rebeka née KARINYAN
 GODIAN Henri
 GODOI Fabio
 GRAND Adrien
 GRAZIOSI Emanuela
 HERZBERGER Hélène
 HU Florent
 ITO Asuka

LAPLANE Edith
 LEPREUX Wendy
 LOTTERMOSER Philipp
 MALEZE Laure
 MAREC Ludovic
 MARTIN Adrienne
 MEURET Elodie
 MILLET Antoine
 MOUSSINE-POUSCHKINE Tatiana née DONI
 NATAL Nataliya née STETSENKO
 PENVEN Théo
 REFFO Anne née COUREAU
 RIVIERE Nicolas
 SALLES Karen
 SERRAVALLE Nicola
 SERVENTE Chloé
 SINTAS Aleksandra née KAZIMIROVIC
 SOUFFLET Roman
 SPANGARO Adrien
 TERRADE Aurélien
 VACHER Gaël
 VILLAMAYOR Ana née VILLAMAYOR

Liste arrêtée à 50 candidats

Article 3 : La liste des candidats admis à participer au troisième concours d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe, session 2026, est révisée, arrêtée et établie comme suit par ordre alphabétique :

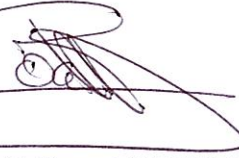
BARTHUEL Sophie
 BOUKOBZA Laurent
 ITO Asuka
 KERVADEC Aline née ZAY
 MARCANTONI Vincent
 MARTINEZ Clémence
 MENARD Alexandra née DE FONDS MONTMAUR
 MOREAU Fabien
 NÉCHAF Kévin
 PARLEBAS Anne-Claire
 PLACIDE France
 RIVAUX Elodie
 RIVIERE Nicolas
 SOURIAL Lydia
 VAN THIENEN Maud née VAN THIENEN

Liste arrêtée à 15 candidats

Total des 3 voies : 309 candidats

Article 4 : Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet www.cdg69.fr ou <https://www.cdg-aura.fr>

Fait à Sainte Foy-lès-Lyon
 Le 16 février 2026
 Le Président,


 Philippe LOCATELLI



Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été régulièrement publié et transmis au représentant de l'État.